

Toulouse, le 27/06/2023

Nous, enseignantes de l'école maternelle Sylvain Dauriac, réunies en conseil des maîtresses, ce jour, souhaitons exprimer par cette motion notre rejet du « pacte enseignant » et de sa logique.

Contrairement à la nécessaire augmentation uniforme pour tous les personnels de l'Éducation Nationale (AED, AESH, administratifs...), c'est un « travailler beaucoup plus pour gagner un peu plus » inacceptable qui est proposé aux seul.e.s enseignant.e.s.

Nous refusons le pacte et de sa logique car il a pour conséquence :

- une contractualisation de notre salaire : effectuer des missions supplémentaires contre des primes non comprises dans le calcul de la retraite
- un accroissement d'une charge de travail déjà reconnue comme excessive.
- la fragilisation des collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels
- un traitement inéquitable des élèves dans le service public d'éducation
- le creusement des inégalités salariales femmes/hommes. Les femmes, qui assurent encore la grande majorité des tâches domestiques et d'éducation auront peu ou pas la possibilité d'effectuer ces missions supplémentaires.

Nous demandons le basculement de l'enveloppe financière prévue pour le Pacte dans celle prévue pour la revalorisation salariale de tous les personnels de l'Éducation Nationale. Notre refus de signer ce pacte n'est pas un choix individuel en fonction de nos disponibilités ou de notre situation personnelle. Par le jeu de la concurrence entre collègues, la mise en place du pacte entraînera une dégradation des conditions de travail, de rémunération des personnels et des conditions d'étude de toutes et tous. C'est pourquoi notre démarche est collective !

Noms et signatures des enseignantes

C. AUBAIZETA

L. LABEUR

M-C. VANNESTE

Sylvie DELAHAYE

N. CARDINAL